

**Annexe n° 2 à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2020-17 du 28 juillet 2020**

**Liste des clients ayant enregistré un retard dans le remboursement de 3 échéances successives ou ayant fait l'objet d'une action en paiement**

<b>Matricule fiscal du client bénéficiaire</b>	<b>Dénomination sociale du client</b>	<b>Montant du crédit</b>	<b>Date de l'échéance non recouvrée / Ou références de l'action en justice contre le client</b>	<b>Montant de l'échéance non recouvrée</b>
			1) 2) 3) Ou références de l'action en justice: - N° de l'affaire : - Date d'introduction de l'action : - Tribunal saisi :	1) 2) 3)
<b>Total</b>				